

Zimbra**dut@pordic.fr**

Contestation plu projet moto

De : quettier christophe

lun., 03 déc. 2018 22:13

Objet : Contestation plu projet moto**À :** enquetepublique plu
<enquetepublique.plu@pordic.fr>

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le PLU de Tréméloir Pordic où j'habite, je m'inquiète de voir la création d'une zone 1 AUY sur le terrain de l'aéroport ??

En effet la loi littoral dont nous dépendrions, précise que « toutes extensions doit se faire en continuité avec les villages existants, ou soit en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement ». Or dans cette zone il n'y a aucunement de village ou de hameau ??

De plus la proportion de zones humides a été fortement diminuée (de 11 ha à 4 ha) soit disant de façon « justifiée », mais l'implantation de cette nouvelle zone d'activité ne semble pas non plus aller dans le sens de la protection de l'environnement et surtout des zones humides ??

De plus je me dis très inquiet des futures nuisances sonores que cette modification du PLU pourrait entraîner.... comment éviter ces nuisances alors que la proximité des pistes empêche toutes constructions de système de hauteur suffisante visant à « casser » la diffusion du bruit ??

Les dernières actualités notamment celle des gilets jaunes nous ont rappelé notre proximité avec la piste de l'Aéroport. La nuisance sonore de la manifestation nous a beaucoup surpris. Alors imaginez la nuisance dudit projet.

De ce fait, au vu d'un « potentiel » non respect des règles de lois ou de protection de l'environnement, je n'exclue pas l'éventualité d'un recours en justice si nécessaire.

Dans l'attente je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'enquête, mes respectueuses salutations.

Isabelle et Christophe Quettier
